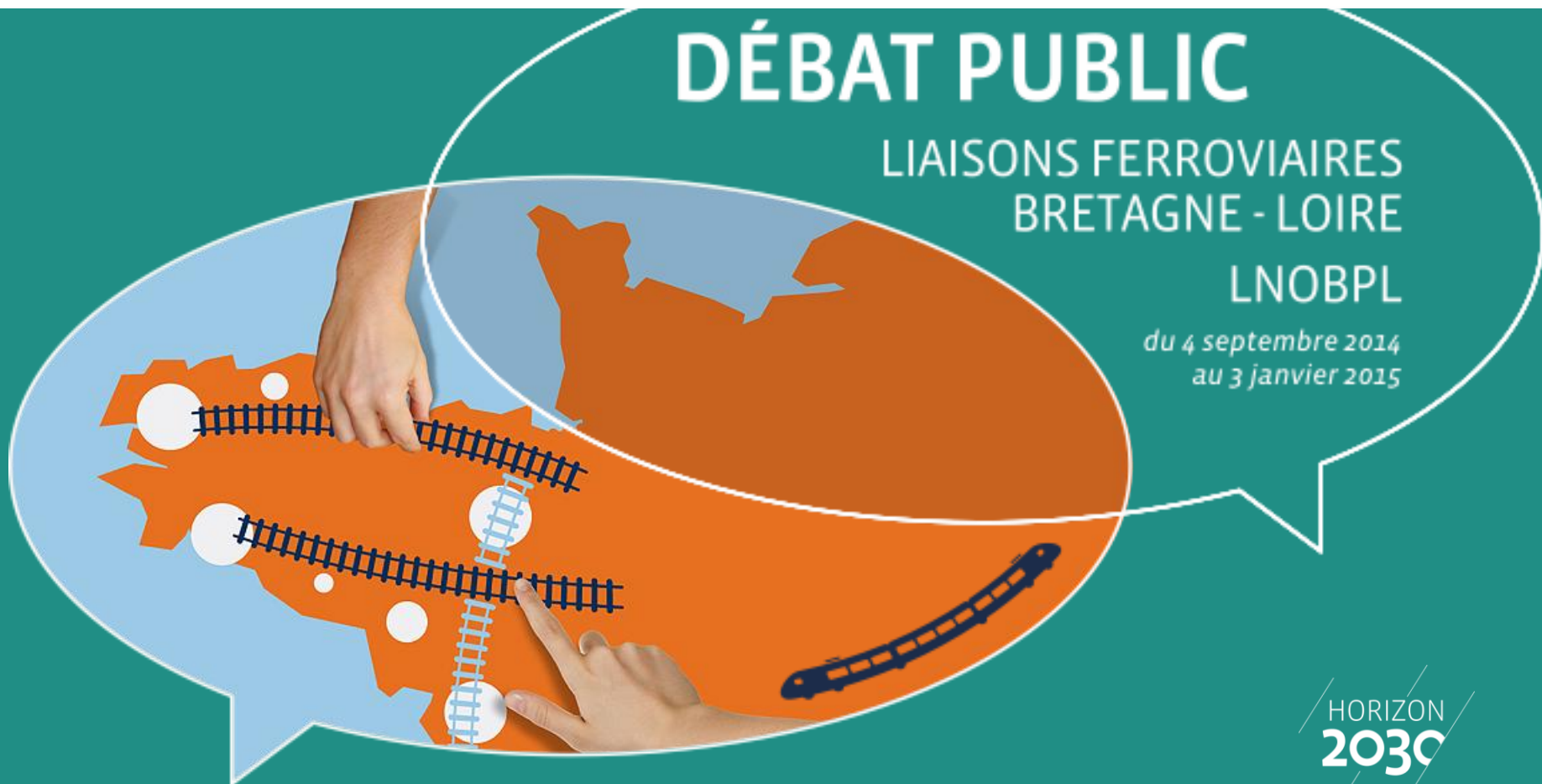


# DÉBAT PUBLIC

LIAISONS FERROVIAIRES  
BRETAGNE - LOIRE

LNOBPL

*du 4 septembre 2014  
au 3 janvier 2015*



HORIZON  
**2030**



**Vous donner la parole  
et la faire entendre.**

Réunion publique

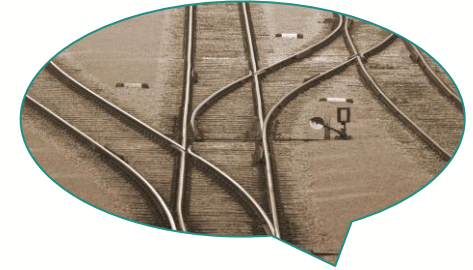
Mercredi 12 novembre 2014

Pontivy



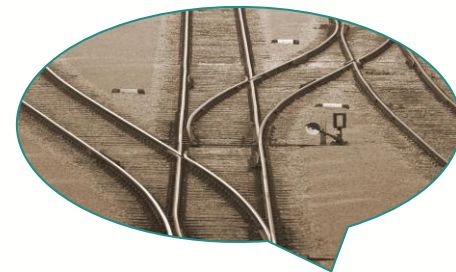
# Olivier GUERIN

## Président de la CPDP



# Mme Christine LE STRAT

## Maire de Pontivy



# Martine PATTOU

## Membre de la CPDP





# Le cadre réglementaire du débat public

| **Deux principaux textes** régissent l'organisation d'un débat public :

| **La Convention d'Aarhus :**

- Les Etats signataires « garantissent les droits d'accès à l'information sur l'environnement, de participation du public au processus décisionnel (...) en matière d'environnement »

| **Le code de l'environnement :**

- « La Commission Nationale du Débat Public, autorité administrative indépendante, est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national »

# Les principes du débat public

## | Le débat public :

- Porte sur l'**opportunité**, les **objectifs** et les **caractéristiques principales** du projet
- Se déroule **en amont** de la décision du maître d'ouvrage

## | Il doit permettre de **répondre aux questions suivantes** :

- Le projet est-il opportun ?
- Les objectifs du projet :  
*l'amélioration des dessertes, des gains de temps pour les liaisons interrégionales et nationales...*  
sont-ils pertinents ?
- Les caractéristiques principales sont-elles adaptées ?

# L'organisation du débat public

- | Le débat public est préparé et animé par une commission particulière du débat public (CPDP), nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP) :
- **indépendante**, elle n'a pas de lien avec le maître d'ouvrage ni avec aucune autre partie prenante du projet
- **neutre**, elle ne prend pas position sur le projet



# La Commission particulière

| La CPDP est composée de :

- **Olivier Guérin**, président de la CPDP, magistrat honoraire
- **Michel Morin**, préfet honoraire
- **Paola Orozco-Souel**, consultante en énergies renouvelables
- **Martine Pattou**, architecte urbaniste
- **Alain Radureau**, ingénieur de recherche en environnement
- **Marie-Françoise Sévrain**, commissaire enquêteur, membre de la CNDP
- **Dominique Simon**, consultante en stratégie et organisation

Et d'un secrétariat général de 4 personnes à Rennes

# Le rôle de la CPDP

## | La CPDP anime le débat pour permettre au public :

- de **s'informer sur le projet**
- d'exprimer **des avis, critiques et suggestions**

## | Trois principes régissent le débat :

- **La transparence** : toute l'information sur le projet est disponible. La CPDP veille à ce que le maître d'ouvrage apporte une réponse précise et complète à toutes les questions
- **L'équivalence** : chacun peut s'exprimer, la CPDP veille à ce que chacun puisse le faire dans les mêmes conditions
- **L'argumentation** : le débat n'est pas un sondage ou un référendum. Les positions, pour ou contre le projet ou des variantes, doivent être argumentées

# Le rôle du maître d'ouvrage

| **Réseau Ferré de France**, propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national

Sur la base du **dossier** qu'il a rédigé, il présente **le projet et répond aux questions**

Après le débat, il prendra **une décision** quant au principe et aux conditions de poursuite, ou non, du projet

# Le débat public

| Quatre mois, du 4 septembre 2014 au 3 janvier 2015

| Seize réunions publiques et un atelier

| Les principales thématiques

- Le développement économique, l'aménagement du territoire, le tourisme,
- L'agriculture et les emprises foncières, le service ferroviaire,

- La rentabilité socio-économique et le financement
- La liaison Rennes-Nantes
- Le fret ferroviaire

*Ces sujets font l'objet  
d'expertises complémentaires  
dont les résultats seront  
présentés en réunion*

# La participation de tous les publics

- | Afin de :
  - **Mobiliser** et susciter la participation au débat
  - **Elargir le public** du débat
  - **Innover** dans les types d'implications possibles dans les débats publics
- | La CPDP est allée au delà des campagnes d'information en impliquant activement un public étudiant. Ainsi, trois pôles universitaires concernés par le projet ont été retenus dans le cadre de cette démarche :
  - Rennes, Brest et Nantes.
- | Leur participation prend plusieurs formes :
  - Conception et organisation de débats au sein du débat : séminaires, journées d'échanges, etc.
  - Analyse et production de réflexions et de synthèses à travers les questions et avis exprimés pendant le débat ;

# Sur Internet

<http://lnobpl.debatpublic.fr>

- | Une **information** pour tous
  - Les documents du débat, le dossier du maître d'ouvrage
  - Les études réalisées pour le projet
- | Un système de **questions – réponses**
  - La CPDP veille à ce que le maître d'ouvrage réponde rapidement, de façon précise et complète aux questions
- | Des **espaces de discussion**
  - Pour poursuivre les débats après les réunions publiques
  - Pour échanger avec les internautes
- | Des **points de vue**, contributions et cahiers d'acteur
- | La **retransmission en direct** de certaines réunions publiques

# Les suites du débat public

- | Le débat public dure **quatre mois**, du 4 septembre 2014 au 3 janvier 2015
- | **Dans les deux mois** suivant la clôture du débat public, la CPDP en établit le **compte-rendu** et la CNDP en rédige le **bilan**
- | Le maître d'ouvrage dispose ensuite d'un **délai de trois mois** pour publier sa décision quant à la poursuite, ou non, du projet



# L'évaluation du débat public

- | Pour l'amélioration des dispositifs de débat public, la CNDP procède à une **évaluation des moyens d'information et de participation** mis en œuvre.
- | Des **questionnaires** vous ont été remis à votre entrée dans la salle
- | Vous pourrez aussi apporter votre appréciation **sur Internet**
- | Nous vous remercions de participer à cette évaluation qui est anonyme.

# Déroulement de la réunion

## | Présentation globale du projet *par RFF*

Arnaud GODART et Benoît FORMSTECHE, *Mission LNOBPL*

## | Parole à la salle pour débattre :

- questions, écrites ou orales (1 minute maximum)
- avis et interventions (3 minutes maximum)

**Merci de vous présenter et de ne pas dépasser le temps de parole afin que tous puissent s'exprimer dans les mêmes conditions.**

# Comment participer au débat de ce soir ?

## >> *Le temps des questions*

### | Questions orales

- 1 minute maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**

### | Questions écrites

- Rédigez votre question sur le formulaire disponible
- Et remettez le aux hôtesse

# Comment participer au débat de ce soir ?

## >> *Les avis et interventions*

### | Depuis la salle

- 3 minutes maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**

# Le débat sur Internet (depuis le 4/09)

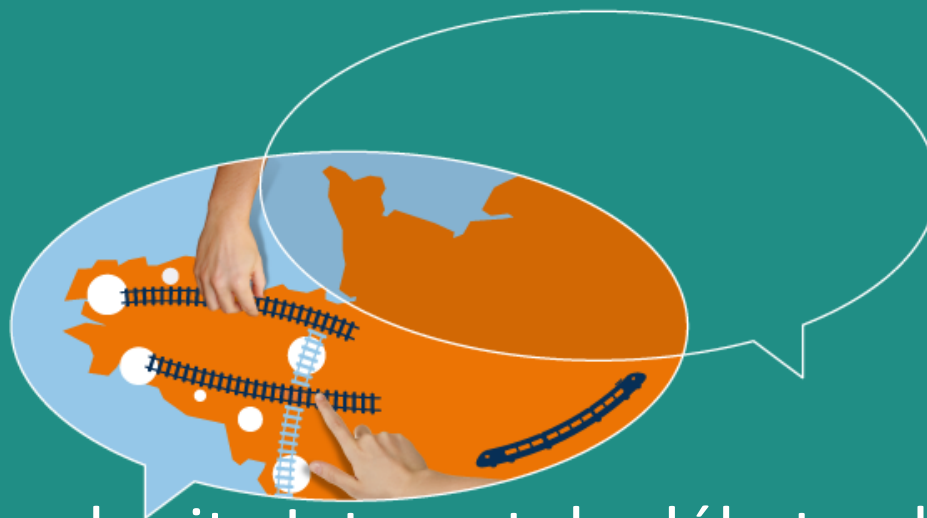
- | **9891 visiteurs uniques, sur un total de 15 048**
- | **50 avis et 32 commentaires sur le forum de discussion**
- | **99 questions, 80 réponses, et 8 commentaires**
- | **16 points de vue (contributions et cahiers d'acteurs)**
- | **857 amis sur Facebook, 200 abonnés sur Twitter**

Rendez-vous aux prochaines réunions publiques :

Le **18 novembre** à **Redon** : « *Environnement* »

Le **19 novembre** à **Saint-Nazaire** : « *Fret ferroviaire* »

Le **26 novembre** à **Carhaix**



Et sur le site Internet du débat public !

Merci de votre attention

<http://lnobpl.debatpublic.fr>

